



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PUBLIE LE 09 OCT. 2026
Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20261008-2026-186-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

N°2026-186

Conseil municipal
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 24 septembre 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

ÉLECTION D'UN REPRESENTANT AU POSTE VACANT AU SEIN DE LA 3E COMMISSION
MUNICIPALE PERMANENTE

Rapporteur : M. Laurent JEANNE

Présent(e)s :

M. JEANNE, Mme THIROUX, M. LATRONCHE, Mme AMAR, M. GOUPIL, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. PICOT, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. AKKOUCHE, M. DUVAUDIER, Mme CARPE, M. NGANDE, Mme ASHRAF, M. BASTIN, M. EOUZAN, Mme BENAHMED, M. FORHAN, Mme CIPRIANO, Mme DEISS, M. MESNAGER, M. HIRIDJEE, M. ANCIAUX, Mme SAUSSEREAU, M. SLIMOVICI, Mme BOICHOT, Mme SANZ, Mme DE OLIVEIRA, Mme MOREIRA MARQUES, M LHOSTE, Mme THÉOPHILE, Mme ANTONIE, M. SZOLLOSI, M. BANTSIMBA, Mme CASTELLAR, Mme DE JESUS MORGADO, M. LAMOTTE, M. SY, M LEGER, Mme MALEK, M. JACQUIN BEAUDOIN, Mme GARCIA, M. GUINTRAND, Mme KEITA-GASSAMA

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

Mme ADOMO
Mme LE THIES (donne procuration à Mme ASHRAF)
Mme BERTRAND (donne procuration à Mme BENAHMED)
Mme KASSOU (donne procuration à M. SY)

Secrétaire de séance : Mme ASHRAF

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présent(e)s : 45
Nombre de procurations : 3
Nombre de votant(e)s : 38

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

Le Conseil municipal,
09-219400173-2026-000-2026-18610
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22 ;

Vu l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 26 septembre 2012, Commune de Martigues, qui dispose que le conseil municipal doit rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant ;

Vu la délibération 2026-038 du 21 mars 2026 relative à l'adoption du Règlement intérieur du Conseil municipal ;

Vu la délibération 2026-039 du 21 mars 2026 relative aux « commissions municipales permanentes - Création - Compétences et Composition » ;

Vu la délibération 2026-127 du 17 juin 2026 relative à « l'élection d'un représentant au poste vacant au sein de la 3^e Commission municipale permanente et actualisation de la composition de la 6^e Commission municipale permanente »

Considérant la démission de Monsieur Henrique RIBEIRO membre de la 3^{ème} commission municipale permanente et la nécessité de procéder à son remplacement,

Considérant qu'une seule liste de candidature a été déposée.

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DESIGNER Madame MOREIRA MARQUES en qualité membre de la 3^{ème} commission municipale permanente,

Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20261008-2026-186-DE
Date de réception en préfecture : 08/10/2026

ARTICLE 2 : RAPPELLE la liste des membres qui composent la 3^{ème} commission municipale permanente - Cadre de vie, environnement, mobilités et sécurité :

Maria Teresa MOREIRA MARQUES
Céline THÉOPHILE
Grégory GOUPIL
Jacqueline VALLS-BENAHMED
Alain MESNAGER
Delphine BERTRAND
Caroline BOICHOT
Matthieu LAMOTTE
Teresa GARCIA

ARTICLE 3 : DIT que les Commissions municipales permanentes sont composées chacune de 9 membres désignés par le Conseil municipal sur la base de la représentation proportionnelle, chaque liste présentée aux dernières élections municipales et ayant eu des élus étant représentée par au moins un élu (le Maire président de droit de chacune d'elles, non compris).

A l'unanimité,

10 NPPV

Mme Rosalie DE JESUS MORGADO, Mme Zohra KASSOU, M. Matthieu LAMOTTE, M. Mamadou SY, M Julien LEGER, Mme Charlotte MALEK, M. Tidjan JACQUIN BEAUDOIN, Mme Teresa GARCIA, M. Thierry GUINTRAND, Mme Fily KEITA-GASSAMA



M. Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



La secrétaire de séance
Mme Asma ASHRAF